



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Politique de la ville

Question au Gouvernement n° 4760

Texte de la question

POLITIQUE DE LA VILLE

M. le président. La parole est à Mme Émilie Chalas.

Mme Émilie Chalas. Madame la ministre déléguée chargée de la ville, ce samedi s'est tenu à Grenoble un nouveau comité interministériel des villes, occasion de faire plusieurs annonces s'inscrivant dans la continuité de l'action menée depuis cinq ans par le Gouvernement en faveur des quartiers.

Présente à vos côtés lors de ce déplacement, je ne peux que déplorer l'accueil de quelques manifestants, qui n'habitent même pas le quartier de La Villeneuve. Les cris ne remplaceront jamais le débat, l'insulte la controverse, la violence le respect de l'autre. La Villeneuve, ce n'est pas cela !

Oui, c'est vrai, les difficultés n'y manquent pas ; la fatalité et le renoncement l'emportent trop souvent. La plupart des habitants estiment que nous n'avons rien fait pour eux et que nous ne pourrions jamais rien faire pour eux. Gardons néanmoins en tête que leur force et leur énergie sont immenses, et que leur quotidien, c'est souvent de l'inventivité et de la débrouille, parfois la création d'une petite entreprise, mais aussi la conscience d'être trop souvent en marge de notre société.

Entre orgueil et manque de confiance en soi, entre certains réseaux trop implantés et d'autres réseaux qui font défaut, entre l'intelligence individuelle et le poids du groupe, nous devons avant tout investir dans l'humain – plus encore que nous ne le faisons aujourd'hui, bien plus. La solidarité républicaine doit se faire par l'emploi, par l'accompagnement dans la construction d'un projet de vie, par une école dont les apprentissages et les valeurs doivent être toujours plus solides. Les habitants n'attendent pas la charité, mais, comme tout le monde, de la considération pour retrouver de l'espoir.

Redonner du souffle, de l'espoir, voilà la clef, madame la ministre déléguée : la République doit tendre la main à chacun de ses citoyens, et surtout aux jeunes, pour faire redémarrer l'ascenseur social en panne depuis trop longtemps et pour que chacun trouve sa place. L'égalité des chances ne doit pas être seulement une promesse, mais aussi un progrès concret, palpable, pour tous.

Madame la ministre déléguée, comment pouvons-nous ensemble redonner espoir aux habitants de La Villeneuve ? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de la ville.

Mme Nadia Hai, ministre déléguée chargée de la ville. Vous avez raison, il faut donner de l'espoir et des perspectives positives aux habitants des quartiers. Ce n'est pas là un privilège que nous leur accordons : c'est

ce que la République leur doit.

Pour cela, il faut commencer par bannir les expressions telles que « nettoyer au Kärcher », « zones de non-France » ou « territoires perdus de la République ». (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

Un député du groupe LR . « Emmerder » ?

Mme Nadia Hai, ministre déléguée . Cette condescendance, ce mépris n'apportent rien. Ils ne font que contribuer à l'assignation à résidence, qu'alimenter d'un côté le sentiment de fatalisme qui règne bien trop souvent dans nos quartiers, de l'autre les discours haineux des ennemis de la République. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

Mme Émilie Bonivard. Et concrètement, que proposez-vous pour la sécurité et la lutte contre les trafics ?

Mme Nadia Hai, ministre déléguée . Pour donner de l'espoir, la République doit tenir sa promesse. Elle doit transmettre une éducation de qualité, et c'est ce que nous faisons avec les cités éducatives. Elle doit assurer un emploi à chaque jeune, et c'est ce que nous faisons avec le plan « 1 jeune, 1 solution ». Elle doit offrir un cadre de vie agréable, et c'est ce que nous faisons quand nous relançons le programme national pour la rénovation urbaine ou quand nous intégrons de l'agriculture urbaine dans nos quartiers.

Nous conduisons aussi une action déterminée pour assurer la tranquillité des habitants, pour réaffirmer l'autorité, la sanction, l'ordre et la justice dans nos quartiers.

M. Pierre Cordier. Ah bon ?

Mme Nadia Hai, ministre déléguée. Nous menons aussi des actions de prévention, afin d'assécher tous les viviers de recrutement que pourraient constituer ces jeunes dans nos quartiers.

La liste de nos actions interministérielles est longue, sous l'impulsion évidemment du Premier ministre, qui a présidé ce comité interministériel des villes.

Pour donner de l'espoir, nous nous attaquons sans hystérie et sans naïveté...

Un député du groupe LR . Sans moyens !

Mme Nadia Hai, ministre déléguéeà la racine des problèmes, afin que la promesse républicaine soit derrière chaque porte de nos concitoyens, à la ville ou à la campagne - contrairement à d'autres, nous ne faisons pas le tri entre eux. Le Président de la République a souhaité que la France soit une chance pour tous : nous agissons chaque jour pour que la République tienne sa promesse d'égalité des chances ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et Dem.*)

Données clés

Auteur : [Mme Émilie Chalas](#)

Circonscription : Isère (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4760

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Ville

Ministère attributaire : Ville

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 février 2022](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [2 février 2022](#)